



UNHCR

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

DEMANDE D'ASILE: COMMENT PROUVER VOTRE IDENTITÉ



Ne pas coopérer avec les autorités canadiennes en détruisant ou en cachant vos documents d'identité retardera la confirmation de votre identité et pourrait vous faire courir le risque d'être mis en détention.

L'IDENTIFICATION EST REQUISE :



Si vous venez au Canada pour y demander l'asile

Pour vous et les membres de votre famille qui vous accompagnent



Pour prouver qui vous êtes et démontrer votre lien de parenté avec les membres de votre famille

**Les documents d'identité constituent le meilleur moyen de prouver votre identité*

COMMENT PROUVER QUI VOUS ÊTES :



Passeport

Permis de conduire



Certificat de naissance (y compris ceux des enfants)

Carte d'identité nationale



Certificat de mariage

**Ou tout autre document pertinent*

VOUS DEVEZ PLEINEMENT COOPÉRER AFIN DE FACILITER VOTRE PROCESSUS DE DEMANDE D'ASILE :



En soumettant les documents d'identité en votre possession

En répondant aux questions des autorités canadiennes



En expliquant aux autorités canadiennes comment vous êtes arrivé au Canada

En montrant aux autorités canadiennes tous les documents, authentiques ou falsifiés, dont vous vous êtes servis pendant le voyage



VOUS AVEZ DROIT :



À un interprète, aussi bien à la frontière que pendant le processus de demande d'asile

À une assistance juridique dans l'éventualité où vous seriez mis en détention

